

CONSULTATION INTERNATIONALE (N° 2014/G2/103)

La STEG se propose de lancer une consultation internationale ayant pour objet :

L'ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGES POUR SYSTEME D'ALLUMAGE CPU 2000.

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation nationale sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
Direction de la Production et du Transport Gaz
Département Logistique / Division Approvisionnements Gaz
19, rue Belhassen Ben Chaâbane
1005 EL OMRANE - TUNISIE
TEL : 71 959 933 POSTE 15 55**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de soixante dix dinars (70 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Le dossier de consultation peut également être envoyé par poste, suite au virement de l'équivalent de 70 DT non remboursable au compte STEG N° **01001020110403194153** auprès de l'Arab Tunisian Bank (ATB) Rue Hédi Nouria 1001 Tunis.

Dans ce cas, le cahier des charges sera envoyé dès la confirmation de l'établissement de l'ordre de virement.

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG au plus tard le **Mercredi 26 novembre à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR PRINCIPAL CHARGE DE LA
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE
1005 EL OMRANE – TUNISIE**

CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2014/G2/103: « ACQUISITION DE RECHANGES POUR SYSTEME D'ALLUMAGE CPU 2000 »

* Seuls les plis envoyés par voie postale en recommandé ou par rapide poste parvenus au bureau d'Ordre de la STEG/DPTG au plus tard à la date limite de réception des offres seront acceptés.

* La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

* Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du fournisseur.

Pour les soumissionnaires locaux :

* Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur.

* Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (original).

Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).

Pour les soumissionnaires locaux et étrangers :

* Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

Les offres resteront valables durant 60 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 26 Novembre 2014 à 16h30.**

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.